BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Revue de la semaine.

Vendredi soir, 28 mai 1856.

[illegible] marché s'est pas été très animé cette semaine [illegible] que nous ayons reçu beaucoup de nos pri[illegible] [illegible] le coton malgré les nouvelles [illegible] [illegible] l'Europe.—Le sucre et la mélasse [illegible] [illegible] —Nous avons un peu de mouve[illegible] dans le tabac, mais à des baisses. La demande [illegible] a été modérée à la baisse de la semaine [illegible] que le blé n'a guère varié et que le [illegible] hausse.—Les ventes de provisions [illegible] faibles, mais quelques articles ont acquis [illegible] fermeté.—Le fret a encore fléchi et il y a eu [illegible] de la dépression dans le change.

[illegible] avons publié, mardi matin, les nouvelles apportées par le "City of Washington," et, ce matin, [illegible] par l'Africa.—Les ventes de la semaine [illegible] élevées à Liverpool à 57,000 balles dont [illegible] achetées par les spéculateurs et les exportateurs. [illegible] hausse de [illegible] d'abord déclarée à [illegible] mais avait disparu à la clôture. Le stock [illegible] port était de 584,000 balles dont 408,000 [illegible] l'Amérique. Les importations de la semaine [illegible] 26,000 balles.

[illegible]—Arrivé depuis le 21 courant, 12,114 balles [illegible] dans le même espace de temps, pour [illegible] 24,451,—Glascow, 1,345,—Hâvre, 1121; [illegible] 2,260 — Bordeaux, 281,—Brême 2,964; [illegible] 1,4 9,— Barcelone 2,140;— Vera-Cruz, [illegible] 10,379,—New York, 447 et Philadelphie [illegible] Ensemble, 41,306 balles, faisant une [illegible] au stock de 34,191 balles, et laissant en [illegible] ce qui se trouve à bord des navires [illegible] expédiés, un stock de 233,678 balles.

ETAT DU COTON.

[illegible] main au 1er septembre 1857		7,819
[illegible] semaine dernière	12,114	
[illegible] précédemment	1,600,249	1,612,363
		1,611,283
[illegible] pendant la semaine	47,306	
[illegible] précédemment	1,340,201	1,387,606
[illegible] magasin et à bord de navires		
[illegible] ce jour		233,678

[illegible] pour la l'ouverture et, malgré les nouvelles [illegible] par le City of Washington, les ventes [illegible] mercredi, n'excédèrent pas 10,000 balles à [illegible] irréguliers et généralement plus faibles [illegible] acheteurs. Il s'est traité hier 31,500 balles, [illegible] opérations de la semaine à 24,000 [illegible] marché est lourd, à la clôture, aux prix [illegible]

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

LOUISIANE ET MISSISSIPPI.

[illegible]	8	@ 7
[illegible]	7¾	@ 8¼
[illegible]	9½	@ 10
[illegible]	10½	@ 10¾
[illegible]	11¼	@ 11½
[illegible]	12¼	@ 12¾
[illegible]	12¾	@ 13

[illegible]—Arrivé depuis le 21 courant, 5,794 boucauts. [illegible] pendant le même espace, pour [illegible] Hâvre, 1, Vigo, 1,613, Naples, [illegible] Brême, 282, Gottemburg, [illegible] Philadelphie, 20, Boston, 119, [illegible] 5,4, St Pierre, 84, et Charleston, [illegible] 4,393 boucauts. Stock en main, y compris [illegible] se trouve à bord de navires non expédiés, [illegible]

ETAT DU TABAC.

[illegible] au 1er septembre 1857		13,806
[illegible] la semaine	5,794	
[illegible] précédemment	51,909	57,663
		71,469
[illegible] pendant la semaine	4,393	
[illegible] précédemment	32,443	36,846
[illegible] et à bord de navires non [illegible]		34,623

[illegible] mouvement depuis notre dernière [illegible] 2,000 boucauts. On a généralement [illegible] prix, mais ils indiquent une nouvelle [illegible] reproduisons notre tableau pour référence. Il y a sur place plus de 25,000 [illegible]

[illegible]	5¼ @ 6¾
[illegible] inférieur à commun	7 @ 7¾
[illegible] fair	7¾ @ 8¾
[illegible]	8¾ @ 9½
[illegible]	10 @ 12
[illegible] à choix	7 @ 14

[illegible] Approvisionnement modéré et faible demande. [illegible] opérations de la semaine se comprennent [illegible] boucauts. Prix à la clôture :

Inférieur à commun	4¾ @ 5¼
[illegible] Fair	5¼ @ 5¾
[illegible] et choix	6¼ @ 7½
[illegible] etc	6¼ @ 10¼

[illegible] Baisse au commencement de la semaine. [illegible] 2,000 barils à 24 @ 29 cts l'inférieure et [illegible] et 27 @ 29 et 30 cts le gallon de re[illegible] qualité à choix. La mélasse en de [illegible] rapporté 30 @ 32 cts.

[illegible] Fort approvisionnement, demande modérée [illegible] l'exportation. 25,000 barils à $3 75 @ [illegible] superfine de l'Ohio et de St Louis, $4 10 @ [illegible] $4 30 @ 4 75 l'extra de bonne qualité [illegible] et $3 @ 5 50 le baril de commune à fine [illegible]

[illegible] Environ 15,000 sacs à 70 @ 75 cts l'inférieur, [illegible] rouge fair à prime et $1 @ 1 10 le [illegible] ou linaire à prime.

[illegible] Faible approvisionnement. Environ 12,000 [illegible] 80 cts le mélange inférieur et ordinaire, [illegible] le mélangé et le jaune de bonne qualité [illegible] le boisseau de blanc de bonne qualité

[illegible] 7,000 sacs à 40 @ 42 cts l'Ohio, etc [illegible] cts le boisseau de St Louis

[illegible] sont rapporté de $3 @ 3 cts les 100 lb.

[illegible] cotons le foin du Nord, de l'Est et de [illegible] $18 50, mais 600 balles de choix de [illegible] été vendu $20 le tonneau.

Marché un peu plus ferme depuis quel[illegible] Environ 1,800 barils de mess à $18 50 [illegible]

[illegible] Environ 300 boucauts à 8¼ @ 8¾ les [illegible] 8¾ @ 9½ cts les désossés et 0 @ 9¾ [illegible]

[illegible]—Vente de 120,000 livres à 9¾ cts le [illegible] cts le plats côtes.

[illegible] dont la plus grande partie [illegible] la prime. Quelques centaines de [illegible] 13¾ cts la livre.

[illegible] des marques favorites $14 [illegible] mess prime et la mess.

[illegible] FROMAGE.—Le beurre de l'Ouest s'est [illegible] fromage à 9¾ @ 12 c la livre, suivant [illegible]

[illegible]—Nous cotons les sacs légers à [illegible] 12¼ cts pour le nouveau.

[illegible] Faibles transactions à 3¼ [illegible] prime de la Caroline.

[illegible]—Pas d'animation à 18 @ 19 c les [illegible] 20 @ 21 c le poids plein

[illegible] les entrepôts, $1 10 @ $1 15 la fin et [illegible] $1 20 @ $1 25 le premier et 90 @ [illegible] livré, sans frais de transport

[illegible]—Marché calme à peine 1300 barils à [illegible]

[illegible] Marché calme. Environ 7000 sacs à 10 @ [illegible] grande partie à 10¾ @ 11¼ cts la [illegible] prime.

[illegible] TEREBENTHINE—Environ 400 barils [illegible] le gallon

[illegible] Quelques centaines de barils à $1 [illegible] $2 50 @ 2 75 le baril de No 1, et $3 [illegible] de la Virginie.

[illegible] LARD—60 @ 90 c le gallon de Winter [illegible] bonne qualité à prime

[illegible] Attakapas 10 @ 13¾ c les sèches salées; [illegible] 16 @ 16¾ cts la livre

[illegible]—La mousse grise s'est vendue sur la Le[illegible] à la noire 1 @ 5¼ c les cts les prix [illegible] propre

[illegible] dernière vente de prime a eu lieu à [illegible]

[illegible] ET TOILE D'EMBALLAGE—Environ 300 [illegible] du Kentucky à 11¾ @ 12¾ cts la yarde [illegible] bonne qualité faite à la main et 600 [illegible] à 14¾ @ 14¾ la yarde, au prix [illegible] Environ 8000 rouleaux de cordes à 8¾ @ [illegible] à la machine, la plus grande partie à [illegible]

[illegible] La chaux de l'Est s'est détaillée généralement [illegible] $1 50 @ 1 60 le baril.

[illegible]—Faible demande et baisse presque [illegible] Nous cotons Sterling, 107¾ @ 108¾, [illegible] New York 30 jours, 1¼ @ 2¾ d'esc.; [illegible] sur New-York à vue ¾ d'esc., francs à [illegible] 25

[illegible] calme et prix plus faciles pour les [illegible] lots. Les navires prennent du [illegible] pour Liverpool à ¾ d et [illegible] ou six navires pour le Havre à [illegible] farine à 2 @ 2s 3d le baril, et du blé à 8 d. [illegible] quatre navires pour l'Europe [illegible] particulièrement en un ou deux pour [illegible] coton. Marché très lourd depuis [illegible] petits lots de coton pour Liverpool [illegible]

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés hier.

[illegible] Andalusia, Suris, Barcelone
[illegible], Larragotti, Barcelone
[illegible] Bush, Somers, Boston
[illegible] Robertson, Hunt's Mills
[illegible]tan, Caro, Pensacola
[illegible] Eliza, Garetson, Pensacola

Arrivés hier.

[illegible] Squall, Lloyd, Rio Janeiro
[illegible], Pichot, Havre
[illegible], ——, Passe Sabine
[illegible], Shaw, Brazos Santiago
[illegible] les steamboats voir la par le anglaise

Montant le Fleuve.

[illegible] Texas, Wilson, Galveston et Indianola
[illegible], Reed, Liverpool
Yorkshire, Hutchinson, Liverpool
Wm H Prescott, Hutchinson, Liverpool
May Flower, Pratt, Bordeaux

Liste des bateaux à vapeur partant aujourd'hui.

	Bateau de la Malle	4 PM
	Arrow, Hoffman	Midi
	Creole	4 PM
	Virginia	4 PM
	Bayou Belle	5 PM
	Cora Anderson	5 PM
	Sallie Robinson	5 PM
	Natchez, Leathers	5 PM
	Cora, Smith	Midi
	Music	9 AM
	A W Baker	Midi
	Duke	5 PM
	Grenada, Gwartney	5 PM
	Milton Relf	5 PM
	R W Adams	5 PM
	Argyle	5 PM
	Chancellor, Stewart	5 PM
	Madison	5 PM
	Bluff City	5 PM
	W W Farmer	5 PM
	Little Rock	5 PM
	Jas Montgomery	5 PM
	Red River	5 PM
	Belle Gates, Sabba	10 AM
	Golden Age	5 PM

STEAMERS TRANSATLANTIQUES.

Des Etats-Unis.

New York pour Liverpool	28 mai
New York pour le Havre	28 mai
New York pour Glascow	28 mai

Départs d'Europe.

Southampton pour New York	5 mai
Liverpool pour Boston	8 mai
Washington, Lverpool pour New York	15 mai
[illegible], Southampton pour New York	15 mai
[illegible], Southampton pour New York	19 mai
Liverpool pour Quebec	19 mai
[illegible] Liverpool pour Boston	22 mai

CHANGEMENT DE DOMICILE.

JOSEPH FEYTEL,

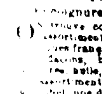

A transporté son magasin, du No 6 rue de Chartres, au No 9, rue du Camp. Il se chargera des réparations aux montres, pendules, bijoux, etc. Ses habitués et le public en général trouveront, comme par le passé, [illegible] et attention à les satisfaire. [illegible] magasin, un bel assortiment de montres et [illegible] fine. 22 mars

B. JOURDAN,

Successeur de M. Emmanuel,

IMPORTATEUR DROGUISTE EN GROS,

Pharmacie Chimiste,

Encoignure Natchez et Tchoupitoulas.

On trouve constamment dans cette maison un assortiment en gros de médecines, produits chimiques français, anglais, américains, [illegible], verreries, bocaux de pharmacie, éponges, [illegible] huile, instruments de chirurgie, etc. [illegible] cette maison [illegible] H. [illegible], que des plus importantes et des plus re[illegible] du Sud—vient d'être considérablement [illegible]. Le soussigné reçoit constamment d'Europe les manufactures du Nord, des Indes Orientales et de l'Amérique du Sud, et ses prix sont aussi [illegible] que ceux de n'importe quelle maison des [illegible].

[illegible] les pharmaciens, droguistes, médecins, [illegible], Messieurs les habitants, &c, trouveront [illegible] à envoyer leurs ordres ou à venir eux-[illegible] par eux-mêmes. Tous les ordres en grande [illegible] petite quantité seront exécutés promptement [illegible] soin.

[illegible] accommodants B. JOURDAN.

Divers—10 caisses petits pois, au naturel et au [illegible]
do petits truffés
[illegible] cèpes à l'huile, bottes
[illegible] muscat de Frontignan
[illegible] magasin et à vendre par
GRATIAA, COMMAGERE & Co,
[illegible] 20 rue de la Douane

Jour de départ, [illegible]

[illegible]
[illegible] chevillé en cuivre, capitaine [illegible] Lawless, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, (jolis emménagements) s'adresser à bord ou à HARRIS, MORGAN & Co, au pied de la rue Julie, en face du débarcadère des steamships. Un steamship de cette ligne partira pour les susdits ports tous les Mercredis et Samedis matins. 27mai

Jour de départ, le mardi 1er juin, à 8 heures A. M. POUR VERA-CRUZ.—Ligne de la Malle des Etats-Unis.—L'excellent steamship TENNESSEE, doublé et chevillé en cuivre, commandant Thomas Forbes, partira pour Vera-Cruz, le 1er avril, à 8 heures précises du matin, avec les malles des Etats-Unis. Pour fret ou passage (beaux emménagements pour passagers de chambre et d'entrepont), s'adresser à HARRIS, MORGAN & Co, au pied de la rue Julie, en face du débarcadère des steamships.

Le fret sur les demi-balles de coton sera dorénavant d'une piastre et vingt-cinq cents par balle.

L'Eclipse, paquebot régulier, faisant les voyages de la Nlle-Orléans à Louisville.

Ce magnifique bateau, neuf et fin marcheur, capitaine Harry J. Sports, partira pour Louisville et tous les ports intermédiaires, pendant la saison, comme suit :

De la Nlle-Orléans,	Samedi, 24 avril,	à 5 h. P. M.
"	Mardi, 11 mai,	à 5 h. P. M.
"	Jeudi, 27 "	à 5 h. P. M.
"	Samedi, 12 juin,	à 5 h. P. M.

Les passagers peuvent être assurés de la régularité de ce bateau. Aucune chambre ne sera considérée comme arrêtée avant le paiement.

On peut voir le plan et retenir des chambres en s'adressant à BELL, BUCHANAN & Co, Agents, 30mars 37, rue Poydras

Bateau à vapeur Woodford. POUR LOUISVILLE.—Paquebot régulier faisant les voyages de la Nouvelle-Orléans et Louisville.

Ce magnifique bateau neuf, capitaine James Mather, partira pour Louisville et les ports intermédiaires, pendant la saison, comme suit :

De la Nlle-Orléans,	mardi, 18 mai,	à 5 h. P. M.	
do	do	vendredi, 4 juin,	"
do	do	mardi, 22 "	"
do	do	vendredi, 9 juillet,	"

Les passagers et les expéditeurs peuvent être assurés de la régularité de ce bateau.

Aucune chambre ne sera considérée arrêtée avant le paiement. On peut voir le plan et retenir des chambres en s'adressant aux agents.

14av BELL, BUCHANAN & Co, No 37, rue Poydras

Bateau à vapeur *BLANC*, pour Louisville.

Paquebot régulier faisant les voyages de la Nlle-Orléans à Louisville.

Ce magnifique bateau neuf, capt. Ed. T Sturgeon, partira pour Louisville et les ports intermédiaires, pendant la saison, comme suit :

Partira de la N. Orléans,	Lundi 24 mai	à 5 h.
Do do	Jeudi 10 juin	do
Do do	Samedi 26 juin	do
Do do	Mardi 13 juillet	do
Do do	Vendredi 30	do

Les passagers et les expéditeurs pourront être assurés de la régularité de ce bateau. Aucune chambre ne sera considérée retenue avant le paiement.

On peut voir le plan et retenir des chambres en s'adressant à

5 avril BELL, BUCHANAN & Co, No 37, rue Poydras

Bateau à vapeur E. H. FAIRCHILD Pour Louisville.

Paquebot régulier faisant les voyages de la Nlle-Orléans à Louisville.

Ce nouveau et magnifique bateau, capitaine J. H. Fascett, partira pour Louisville et tous les ports intermédiaires durant toute la saison, comme suit :

Part. de la Nlle Orléans, Lundi 17 mai,	à 5 heur. P M		
Do	do	Jeudi, 3 juin	do do
Do	do	Lundi, 21 juin	do do
Do	do	Jeudi, 8 juillet	do do
Do	do	Samedi 24 juill.	do do
Do	do	Samedi 7 août	do do

Les passagers et les expéditeurs peuvent être assurés de la régularité de ce bateau. Aucune chambre ne sera considérée arrêtée avant le paiement.

On peut voir le plan et retenir des chambres en s'adressant aux agents.

28 avril BELL, BUCHANAN & Co, 37, rue Poydras

Bateau à vapeur BALTIC,

POUR LOUISVILLE.—Le magnifique bateau BALTIC, neuf et fin marcheur, capitaine Chas H Meekin, partira pour Louisville et tous les ports intermédiaires, pendant toute la saison, comme suit :

Port de la Nlle-Orléans, mercredi, 26 mai à 5 h. P.M.			
do	do	vendredi, 11 juin,	"
do	do	lundi, 28 juin,	"
do	do	jeudi, 15 juillet,	"
do	do	samedi, 31 "	"

Les passagers et les expéditeurs peuvent être assurés de la régularité de ce bateau. Aucune chambre ne sera considérée arrêtée avant le paiement. On peut voir le plan et retenir des chambres en s'adressant aux agents,

21av BELL, BUCHANAN & Co, No 37 rue Poydras

Bateau à vapeur *JAMES MONTGOMERY* pour Louisville.

Paquebot régulier faisant les voyages de la Nlle Orléans et de Louisville.

Le bateau à vapeur JAMES MONTGOMERY, faisant régulièrement les voyages de la Nouvelle-Orléans à Louisville, capitaine Samuel Montgomery, partira pour Louisville et les ports intermédiaires, pendant la saison, comme suit :

Partant de la Nlle Orléans jeudi, 13 mai,	à 5 h. P M	
Do	do	samedi, 29 mai
Do	do	mardi, 14 juin
Do	do	Vendredi, 2 juillet
Do	do	lundi, 19 juillet,

Les passagers et les expéditeurs peuvent être assurés de l'exactitude de ce bateau. Aucune chambre ne sera considérée retenue avant le paiement. On peut voir le plan et retenir les chambres en s'adressant à BELL, BUCHANAN & Co 21avr 37, rue Poydras

Pour Louisville.

Le nouveau et magnifique bateau à vapeur JOHN RAINE, capitaine Wm Underwood, partira pour Louisville et tous les ports intermédiaires, pendant toute la saison.

Part de la Nelle-Orléans, Samedi	22 mai,	à 5 h. P.M.
»	Mardi,	8 juin,
»	Vend.,	25 "
»	Samedi,	10 juillet
»	Merc.,	28 "

Les passagers et les expéditeurs peuvent être assurés de l'exactitude de ce bateau. Aucune chambre ne sera considérée retenue avant le paiement. On peut voir le plan et retenir des chambres en s'adressant aux agents,

7 mai THOS. KEEFE, 36 rue Gravier

POUR LA COTE ET LA FOURCHE.

Le nouveau bateau à vapeur MUSIC, capitaine H. Streck, partira de la Nouvelle-Orléans, pour la côte de Donaldsonville, TOUS LES SAMEDIS MATIN, à 9 heures; au retour, il partira de Donaldsonville tous les mercredis matin, à 7 heures, et descendra la côte au point du jour.

Le MUSIC partira de Lafourche tous les samedis matin, à 9 heures; au retour, il partira de Lockport tous les lundis matin, à 6 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 19 déc—1po

Jour de départ : TOUS LES MARDIS, à midi.

Pour les Attakapas, voie de Plaquemines.

Le steamer GOV. POWELL, avantageusement connu, capitaine Gray, doit, pour la présente saison, partir tous les mardis à l'heure susdite, pour St Martinville, New-Iberia, Prevost Landing, Indian Bend, Franklin, Centreville, Pattersonville, la baie de Berwick, et toutes les stations intermédiaires du bayou Teche. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

DARBY & TREMOULET, agents.

Toute ce qui sera confié à ce steamer sera l'objet des plus grands soins. 4 jan

Jour de départ, Jeudi, à 8 heures A. M.

POUR LA BAIE DE MATAGORDA, directement, touchant à Saluria, Indianola, Powder Horn et Lavaca, évitant l'allège.—Le nouveau et magnifique steamship ROBERT WATERMAN, (trois compartiments imperméables), commandant H Huard, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, (magnifiques emménagements), s'adresser à bord ou à BAUDUC, BLOCK & Co, 47 rue Poydras

Aucun connaissement pour Port Lavaca ne sera signé à moins qu'il ne soit sujet à être livré à l'un des wharves ou des entrepôts. Il ne sera pas reçu de fret sans ordre.

POUR LIVERPOOL—La barque américaine ROBERT, 1re classe, capt Carter, partira incessamment. Pour reste de fret, s'adresser à 27 mai BAXTER, LOVELL & Co

POUR LIVERPOOL.—Passage seulement. Le navire paquebot américain ANNAWAN, 1re classe, capt. McNair, partira incessamment. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine, à bord, poteau No 16, 1er district ou à 27mai BAXTER, LOVELL & Co

POUR BREME—Le navire brêmois HERMANN, 1re classe, capt. Kohlman, partira sous peu. Pour reste de fret (tabac ou coton) s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co 26 mai

POUR LIVERPOOL—Le navire américain SIMODA, 1re classe, capt. Mason, partira incessamment. Pour reste de fret, s'adresser à 26 mai BAXTER LOVELL & Co

POUR LIVERPOOL—Le navire américain KITTY FLOYD, capt. Frost, partira sous peu. Pour reste de 400 balles de coton, s'adresser à 26 mai BAXTER, LOVELL & Co

Pour Liverpool.—Le navire américain KATE DYER, 1re classe, capt. A. L. Dyer, partira sous peu. Pour fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. Pour passage, s'adresser à bord, poteau 48, 2me District.

Pour Liverpool.—Le navire américain POCAHONTAS, 1re classe, capt. Woodward, partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. Pour passage, s'adresser à bord, poteau 27, 2me District.

POUR LE HAVRE — Le navire paquebot BADEN, 1re classe, capt. Stilphen, partira sous peu. Pour fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. Pour passage (excellents emménagements, chambres et entrepont) s'adresser au capitaine, à bord, poteau No 36, premier district. 7 mai

POUR LE HAVRE — Le navire américain OCEAN ROMP, 1re classe, cap. Manson, partira incessamment. Pour fret, s'adresser à 7 mai BAXTER, LOVELL & Co.

POUR BARCELONE — Le navire américain JOSHUA MAURAN, 1re cl. capt. Lipscomb, partira bientôt. Pour reste de fret, s'adresser à 7 mai BAXTER, LOVELL & Co

POUR BREME — Le navire FERDINAND, 1re classe, partira sous peu. Pour fret de tabac ou de coton, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. Pour passage (très bons emménagements), s'adresser à bord, poteau 48, 4e district. 7 mai

Pour Trieste.—Le navire américain LANCASHIRE, capt. Glass, partira sous peu. Pour reste de fret s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. Pour passage, s'adresser à bord, poteau 50, 2me District. [illegible]

Pour Gênes — Le navire américain KEARSAGE, 1re classe, capt. Leavitt, partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. Pour passage (excellents emménagements) s'adresser à bord, poteau 68, 2me District [illegible]

Pour Liverpool.—Le navire américain ARIZONA, 1re classe, capt. Roberts, partira sous peu. Pour fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. [illegible]

Pour le Hâvre.—Le navire paquebot BAMBERG, 1re classe, capt. Williams, partira incessamment. Pour fret s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. Pour passage (excellents emménagements) s'adresser au capitaine, à bord, poteau 57, 2me District. [illegible]

Pour St-Pétersbourg. — Le clipper américain BEN BOLT, 1re classe, Capt. [illegible], partira sous peu. Pour fret de 400 balles de coton, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. Pour passage (excellents emménagements) s'adresser à bord, poteau 27, 1er district. [illegible]

[illegible] Nous avons maintenant en magasin un [illegible] assortiment, comprenant toutes les variétés de bottes et de souliers, pour messieurs, dames, demoiselles et enfants. [illegible] G. W. DUNBAR & Co. [illegible] 6 rue des Magasins

AUX DAMES.

Un joli assortiment d'ouvrages commencés et achevés sur canevas, brodés d'oiseaux, soie et perles, pour ouvrages de dames. A vendre par TH DEYER, Successeur de G. Taber, 15mars 156 rue du Canal, près Dauphine

Tabac en Feuilles.

25 balles reçues par le batch Tallulah, de la Havane, et en magasin.

150 balles tabac en feuilles des différentes Vegas [illegible] Vuelta Abajo.

[illegible] A vendre par [illegible]

[illegible] CABALLERO & BAGUALDO, [illegible] Vieille Levée 72mai

[illegible]

[illegible]

TRAJET DE LA NOUVELLE-ORLEANS A

	1ère classe.	2ème classe
Kenner	40	20
Frenier	$1 25	30
Manchac	1 25	$1 10
Ponchatoula	2 00	1 00
Frelière	2 00	1 75
Amite	2 00	2 00
Tangipahoa	3 20	2 25
Osyka	3 80	2 65
Magnolia	4 00	3 00
Summit	4 40	3 25
Bogue Chitto	4 80	3 65
Brookhaven	5 20	3 95
Bahala	5 60	4 15

Les enfants de trois ans et au-dessous ne payeront rien; les enfants de au-dessus de trois et jusqu'à douze, moitié prix; les enfants de douze et au-dessus, prix plein.

Les familles pourront se procurer des tickets en paquets de vingt-cinq, en s'adressant au chef du transport.—Un convoi pour le fret partira de la Nlle-Orléans tous les mardis, jeudis et samedis et reviendra les lundis, mercredis et vendredis. Le fret devant partir de la ville ces jours-là devra être au dépôt la veille, à 3 heures de l'après-midi. Wm. M. WADLEY, Surint général.

N. O. 1er mars 1856. 1mars

Magasin d'habillements confectionnés,

No 1, bâtisses Pontalba, rue de la Vieille Levée, En face du ferry du 2d District.

R. CHAMPAGNE,

MARCHAND-TAILLEUR,

A toujours en main un assortiment complet d'habits confectionnés d'après les dernières modes de Paris et de New York. Commandes exécutées par les meilleurs ouvriers. 25 sept—1ab

CLAUDE CONTOIS,

JARDINIER FLEURISTE

Et Entrepreneur de Jardins,

Rue des URSULINES, 204, entre Remparts et St Claude,

NOUVELLE-ORLEANS

Grande Exposition

Chez LELIEVRE, 128, rue Royale.

LIBRAIRIE.

L'Ange de Paix, ouvrage dédié aux jeunes personnes, par Mme Moreau, orné de vignettes par Ve[illegible]

Jours de Bonheur, destinés à la jeunesse, par L. Moreau, un beau volume illustré de magnifiques gravures coloriées.

La Bretagne Catholique, par Barca, illustrée par Duveau.

Bretagne de Le Maout, illustrée par Duveau.

Les Papillons, illustrés par Grandville, 2 beaux volumes [illegible]

Album [illegible], 1 vol. in 8vo, enrichi de gravures [illegible] artistes français.

[illegible]

[illegible]

Les Femmes de la Bible, fragments de peuple de Dieu, par l'abbé Darboy

[illegible]

Imitation de Jésus-Christ, par Lamennais, 1 vol. grand in 8vo, enrichi de gravures.

Imitation de Jésus-Christ, par de Genoude, de do do par Gonnelieu. do do

Livres de prières en anglais et en espagnol, d'après les modèles de l'Exposition Universelle de Paris;

Ainsi qu'un grand nombre d'autres ouvrages trop longs à énumérer.

ARTICLES DE FANTAISIE:

Papeteries nouveaux genres,
[illegible] de toutes les grandeurs,
Vases de porcelaine, grandes dimensions
Porte-bouquets du meilleur goût,
Bureau impératrice Eugénie,
Abat-jour pour lampe, avec fleurs,
Un grand assortiment de bijouterie religieuse,
Bracelets turquoises,
Chaînes en or,
Tableaux à l'huile, avec cadres ovales,
Jardinières et corbeilles de fleurs pour salons,
Un grand assortiment de fleurs artificielles pour Eglise et ornements de [illegible],
Crucifix ivoire, croix ébène, de tous les modèles,
Pen[illegible] do do

Tous ces articles seront vendus à un prix excessivement réduit pour cause d'agrandissement. 22 déc

Papiers peints.

DELCROIX,

166...... *Rue de Chartres*...... 166.

Offre en vente, au meilleur marché de la place, un grand assortiment de nouveautés, papiers peints, les plus beaux et des meilleures maisons de Paris, qu'il vient de recevoir directement. Cet assortiment, complété par les derniers arrivages, se renouvelle pendant toute l'année.

Papier velouté, [illegible]
Papier doré, [illegible]
Papier glacé, blanc fins.
Papier doré, satiné et non satiné.
Papier doré, grand choix, aux prix les plus bas.
Papier imité, de toutes nuances; ciels de lit, riches et ordinaires; devants de cheminée, sujets nouveaux; imitations de marbre, granit, agathe ébène; tentures historiques, scènes de [illegible], &c.

DELCROIX, No 166, rue de Chartres.

NOUVELLE REDUCTION

POUR CAUSE de DEMENAGEMENT

Devant changer de local d'ici à quelques mois, nous venons absolument réduire autant que possible notre stock.

Nous recevons actuellement un assortiment complet d'articles convenables pour la saison; nous les offrons ainsi que ceux qui nous restent en magasin à des prix excessivement bas afin d'en assurer le prompt écoulement.

Nous avons encore une forte partie de soieries que nous voulons absolument clore avant le 1er d'avril—nous les offrons à 50 pour cent au-dessous de leur valeur.

Nous engageons les acheteurs de la ville et de la campagne à venir examiner nos marchandises et s'assurer de ce que nous annonçons.

C. A. BARRIERE & BRO. 20 rue de Chartres et au 1er No 120

[illegible]

Cuirs, articles pour cordonniers, &c.

Dupaut & Co, [illegible], 52, rue Royale, entre Conti et Bienville, ont reçu et sont à recevoir, pour cordonniers,—ils ont reçu par le navire Heidelberg, du Havre, et par les arrivages successifs de Nord, un assortiment complet en PEAUSSERIE, QUINCAILLERIE et MERCERIE.

Ils espèrent satisfaire les personnes qui voudront bien les honorer de leur confiance.

Attendu par le navire Johannisberg, un choix superbe de veau cirés. 26 sept—1ab

UNE BONNE AFFAIRE.

Fonds de commerce à céder.

A céder le bail de la maison No 243 et 215, rue Royale, entre celles d'Orléans et Ste-Anne. On vendra aussi les meubles au prix de revient. Ils ont été importés de Paris en décembre dernier, et n'ont pas encore servi.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à QUEYROUZE & LANGSDORFF, No 15, rue St-Louis

MERCHANT'S HOTEL, encoignure des rues St Charles et Canal.—Le soussigné, directeur de l'Arcade pendant nombre d'années, annonce à ses amis et connaissances, qu'il a ouvert, au coin des rues St Charles et Canal, un HOTEL DE PREMIER ORDRE sous tous les rapports. Les chambres sont vastes et bien aérées. La table sera garnie de tout ce que le marché pourra fournir. Il se flatte que son ancienne réputation lui assurera [illegible]

J. DE BAUN, propriétaire.

Absinthe—300 caisses extraits C. Lesueur, [illegible] 30 caisses, Kirsch frères, [illegible] à vendre par SOSTHENE THOMAS & Co, No 9 rue Gravier

Sardines à l'huile—50 caisses cardines en ¼ et de quarts de boîtes, Louis Lerouge, Nantes. A vendre par EUG. ROCHEREAU & CO,

BORME & DEJEAN,

AGENCE DE RECOUVREMENTS

Pour les Comtés

OPELOUSAS ET ATTAKAPAS.

Références—*Nouvelle-Orléans :* BELLOCQ, NOBLOM & Co, A. BOURNET & Co, LOUIS CHAUDET.

Résidence—à Opelousas. 3 fév—1an

LUNCH! LUNCH! LUNCH!

J. VINCENT.

F. LEFEVRE, successeur.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public et les dames principalement qu'il a ouvert ses salons de Lunch, où l'on trouvera tous les jours du café, chocolat, galantines, mayonnaises, jambons, daubes froides, saucissons, pâtés froids, huîtres frites, soupe aux huîtres, crème à la glace, biscuits glacés etc., etc.

Comme par le passé, M. Lefevre mettra toute son attention et la plus grande ponctualité pour tout ordre pour bals, soirées, dîners, soupers, noces etc.

F. LEFEVRE, Successeur de J. Vincent, Encoignure Carondelet et Canal et encoignure Royale et St Pierre.

Les ordres de la campagne seront remplis avec les plus grands soins et exactitude. 4nov

G. P. HOUGHTON.

No 153, rue du Canal—Nlle-Orléans,

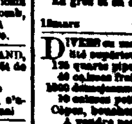

Fabricant de Peignes en écaille.

Vient de recevoir [illegible] suivant le goût du public, et répare, quelque soit leur mauvais état, de manière à être aussi beaux et à paraître aussi beaux qu'ils étaient neufs. On achète l'écaille au comptant 1 déc

AUX DAMES.

Laine anglaise à tricoter.
Coton français pour broderies
Laine de Shetland et laine fondue
Toutes espèces de soies pour broderies
Chenille, canevas, aiguilles, etc.
En gros et en détail. TH DEYER,
15mars Successeur de G. TABER, 156 rue du Canal, près Dauphine

Divers en magasin—100 caisses vin mousseux, qualité supérieure,
125 quarts pipes vin de Porto, M Reig
40 caisses fraises au jus
1000 dames-jeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons
75 caisses petits pois en boîtes et demi boîtes
Câpres, bouchons en liège, etc.
A vendre par GRATIAA, COMMAGERE & Co
27 avril 20, rue Douane

Divers—150 barils whisky rectifié
115 barils eau-de-vie du pays
40 do genièvre du pays
250 [illegible] eau-de-vie Imitation
250 barils whisky Bourbon, Monongahela et Rye
75 caisses Vermouth, Noilly, Pratt & Co
10 do absinthe Pernod fils et Jeannin
1 0 do absinthe Berjaud et Besancon
20 do eau-de-fleur d'oranger
20 do vin mousseux
[illegible] pipes eau-de-vie cognac, diverses marques.
A vendre par X LAMBERT
10mai 46, rue des Magasins

Avis.

Desset, courtier, prévient sa clientèle et le public en général qu'il vient de transporter son bureau rue de la Levée entre Bourbon et Dauphine, où l'on trouvera constamment à acheter de beaux nègres de toute espèce et des propriétés.

Il est à vendre une jolie Négresse, [illegible] âgée de 25 ans, [illegible]

[illegible] D'adresser rue de la Douane No 112. DESSET.

Burgundy Port—200 pipes marque de la Couronne.
200 pipes marque M Reig, supérieur, en magasin. A vendre par GRATIAA, COMMAGERE & Co
[illegible] 20, rue de la Douane

Confitures de la Havane, venant d'être reçues—50 caisses conserves de la Havane, assorties; 5 caisses goyave au jus, dans des boîtes en fer-blanc.

Du lot de goyave, grès et pâtes, dans de grandes et petites boîtes, à vendre par

DUNYES & Co, [illegible] Royale et Canal

[illegible]

[illegible]

Tous les meubles et effets appartenant à cette succession, suivant inventaire déposé au greffe de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Conditions comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER, shérif de la paroisse d'Orléans

Branches d'instruction:

Anglais, français, espagnol, grec, latin, mathématiques, histoire, géographie, éléments des sciences naturelles [illegible]

Conditions:

[illegible]

INSTITUTION JEFFERSON,

58, rue Bourbon—Dirigée par

J. C. LOBB.

L'Enseignement [illegible]

[illegible]

Université de la Louisiane.

COLLEGE. — ECOLE DE COMMERCE ET COURS PRIMAIRE.

Le collège est, quant à ce qui concerne les études littéraires et scientifiques, sous le contrôle de la Faculté, qui est composée de la manière suivante : C. W. BEARD, gradué de West Point, professeur de mathématiques et doyen.

LOUIS DUFAU, professeur de philosophie et d'histoire.

W. H. PECK, professeur de littérature anglaise et d'élocution.

W. C. DUNCAN et J. McKEOWN, professeurs d'anglais.

W. BATTIER, professeur de physique et de chimie.

GEORGE GREENE, professeur de grec de latin et d'allemand.

L. GENTIL, professeur de français et d'espagnol.

Les professeurs du collège sont également les mêmes de l'école de commerce et du cours primaire.

[illegible]

On reçoit des pensionnaires qui demeurent dans les bâtiments de l'Université et qui n'en peuvent jamais sortir sans une autorisation spéciale.

Les externes doivent être présents à huit heures du matin et ne se retirent chez leurs parents qu'à cinq heures du soir.

[illegible]

S'adresser pour le prix de la pension, de la demi-pension et de l'externat, ainsi que pour tout autre renseignement, au siège de l'institution, rue Commune, encoignure Baronne, et à M.

1 mai LOUIS DUFAU

COLLEGE AUBURN,

Encoignure Bourgogne et du Maine,

Dirigé par S. Hamon.

Le plan des études embrasse le Latin, le Grec l'Espagnol, l'Allemand, et toutes les branches d'un enseignement complet en Anglais et en Français : les Mathématiques, la Rhétorique, l'Histoire, la Géographie, la Tenue des livres, la Calligraphie, &c, &c.

Le personnel du collège répondra toujours au nombre des élèves.

Le local est salubre; les lieux des récréations sont vastes; les dortoirs sont spacieux et bien aérés.

M. J. N. Depouilly architecte, est chargé du cours de dessin linéaire appliqué aux constructions, aux machines, à l'arpentage avec le paysage et la perspective sans augmentation de prix pour les élèves du collège.

La partie musicale, comprenant le piano, le chant et le solfège, est dirigée par Mme J. N. Depouilly et Mme S. Hamon.

CONDITIONS :

Pensionnaires $ 20 payables d'avance par trimestre.
Demi-pensionnaires [illegible]
Classes supérieures $ 12 par mois,
Classes intermédiaires $ 8 "
Classes élémentaires $ 6 "
Classes primaires $ 4 "

L'Allemand, les arts d'agrément et les fournitures sont payés à part.

Les classes sont ouvertes toute l'année, de 8 1/2 du matin à 3 heures, et de 4 1/2 à 7 heures de l'après midi. 21 sept S. HAMON, directeur

Southern Institute,

Rue St-Louis, 145.

Classe d'Apprentissage.

Madame DUTOIT dont tout le monde connaît le goût et l'habileté, est chargée de la direction de cette classe.

Elle y enseignera, par la pratique et dans tous leurs détails, la mode, la coupe, la confection, la fleur, [illegible] que les jeunes personnes qui auront terminé leurs études dans notre établissement, ou ailleurs avec une profession.

Les classes seront ouvertes dans les premiers jours de janvier, et se feront chaque jour de 3 h. P. M. à 5.

Note—Toute jeune personne, bien que ne faisant pas partie des élèves de la maison, sera admise à suivre ces cours, moyennant une rétribution de $5 par mois. ED. LEGOU. 29 déc

Pensionnat et Externat pour les Jeunes Demoiselles,

Sous la direction de

Mme CHARPAUX,

Rue des Magasins, entre Julia et Girod.

Cette maison d'éducation, fondée depuis dix ans, a pris un développement qui prouve suffisamment en faveur de la direction qu'elle a été donnée.

[illegible]

ELIXIR ANTI-GOUTTEUX

DE MME. BRENOUNE,

Inventeur du BAUME TROPICAL ANTI-RHEUMATISMAL.

Jusqu'à présent, la médecine est restée impuissante contre la GOUTTE, cette terrible affection qui fait tant de victimes sur l'un et l'autre hémisphère, et chaque jour arrache tant de personnes à leurs travaux pour les livrer aux plus vives souffrances. Il est inutile de rappeler les symptômes de cette maladie, [illegible] ; c'est l'ELIXIR ANTI-GOUTTEUX, résultat de persévérantes recherches de M. Hippolyte Brenoune, déjà connu par la découverte du BAUME TROPICAL anti-rhumatismal [illegible]

[illegible]

A vendre, au dépôt général, à la Nouvelle-Orléans, chez F. WRIGHT & Co, 31 à 131, rue de Chartres et dans les principales pharmacies des Etats-Unis 15 mai—1an

Institution de Mme Parent.

Mme PARENT transportera son institution, pour l'été, à Mandeville, de l'autre côté du Lac, à l'un de la Barre jaune et où l'on se rend de la Nouvelle-Orléans en deux heures. L'édifice est vaste, [illegible]

[illegible]

[illegible] } Nouvelle-Orléans.

15 mars—déc

Sous les soins de la Douane—600 doubles [illegible]

[illegible]

A vendre par LANATA FRERES, 24 mai 9 et 11, rue Jefferson

[illegible]

Divers, reçus par le navire du Havre: [illegible]

[illegible]

A vendre par P. COMACHO BRO & Co. [illegible]

[illegible]

A vendre par BERNARD TURPIN [illegible]

[illegible]

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Edmund Burke.—No 14,380.

Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans.—Attendu que Morris W. Smith a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle de la succession vacante de feu Edmund Burke, décédé intestat.—Avis est par le présent donné à tous ceux qu'il appartiendra, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour, F S WILTZ, 28 mai—2 7 je Greffier.

Succession de [illegible]—No 14,359.

Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par [illegible] de ladite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour, OCTAVE MOREL, Député Greffier

Succession de [illegible] Barbot, veuve de Auguste [illegible]—No 11,386.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de ladite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour, F. S. WILTZ, 24 mai—10 juin 2 Greffier.

[illegible]

Succession de Auguste Comte de St-Ville.—No 11,388.

[illegible]

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

Encoignure des rues St-Charles et Canal

Etat des affaires de la Compagnie d'Assurance de l'Union, publié ainsi que l'exigent la loi et sa charte:

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, Cité de la Nlle-Orléans.

[illegible]

Premier exposé annuel

DE LA

Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans.

Bureau, encoignure Canal et Exchange Place.

Conformément à sa charte, la Compagnie d'Assurance Hope présente l'état suivant de ses affaires:

[illegible]

Nouvelle Orléans, 3 mai 1856.

R. W. Ogden, de la maison	P. Conrad Bro. & Co
Paul Lobit,	Lobit & Charpentier,
W. J. Ross,	Slawy & Ross,
[illegible]	[illegible]
Geo. Rake,	C. Rake & Co.
L. F. Générès,	Abat, Générès & Co
Jas. Dymond,	
A. Chiapella,	

[illegible]

E. T. PARKER, shérif de la paroisse d'Orléans

Miguel Piris vs. C. F. Soulager.

Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No 12,448.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-haut, je procèderai le mardi, 29 de juin 1856, à midi, à l'hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre celles du Camp et des Magasins, à la vente publique et adjudication de :

[illegible]

Conditions—comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, shérif de la paroisse d'Orléans

Hy. Schaapkamp vs Jacob Dunn et sa femme. No 14899

En vertu d'un writ de fieri facias [illegible] P. J. Barnett, [illegible] du 24 de juin 1856, [illegible] vendrai en vente publique aux enchères de [illegible], rue Victoire et Esplanade, lundi, 31 mai 1856, à midi.

Un lot de meubles saisis dans la susdite procès. Conditions—Comptant sur les lieux. F. B. HERNANDEZ, connétable.

20 mai—11

[illegible]

E. T. PARKER, shérif de la paroisse d'Orléans

D. B. Moorty vs la Compagnie dite "Bernard [illegible]"

Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No [illegible]

[illegible]

E. T. PARKER, shérif de la paroisse d'Orléans

Pierre Maria vs N. L. Preston.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No 13,385.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai, le lundi, 21 de juin 1856, à midi, à l'hôtel de la Cité rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de :

[illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, shérif de la Paroisse d'Orléans

20 mai—28 23, je 7 14 21

Auguste Roquet vs ses créanciers.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No 13,636.—En vertu d'un ordre de vente rendu le 5 de mai 1856, à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, [illegible]

[illegible]

C. Tétier vs Jean Jacques Hayden.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No [illegible]

[illegible]

Auguste Roquet vs ses créanciers.

[illegible]

E. T. PARKER, shérif de la paroisse d'Orléans

A. [illegible] vs [illegible]

[illegible]

Joseph [illegible] vs ses créanciers.

[illegible]

E. T. PARKER, shérif de la paroisse d'Orléans.

WILLIAM BOGEL,

[illegible]

Encoignure des rues Chartres et Dumaine.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

[illegible]

PAR [illegible]

Samedi, [illegible] à midi, à la Bourse St Louis [illegible]

[illegible]

Vente pour opérer un partage.—Succession d'Elisha Crocker, décédé, William Reed et al. vs E. H. Crocker et al.—No 9639—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.,

C. E. Girardey, Encanteur,

Bureau No 5, Arcade de Banks

Il sera vendu à l'encan, SAMEDI, 19 juin 1856, à midi, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 14 mai 1856, les propriétés ci-après décrites, appartenant à la succession d'Elisha Crocker, décédé, savoir :

[illegible]

Les actes de vente par devant [illegible] 17 mai—27,28,2,8,19

Succession de [illegible] Woolfolk, décé dé.

PAR M. BARNETT Jr., Encanteur.

Il sera vendu, vendredi, 11 juin 1856, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'honorable [illegible]

[illegible]

BERNARD TURPIN,

ENCANTEUR,

No. 66, rue de la Vieille-Levée

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

[illegible]

En vertu [illegible] Deuxième Cour de District [illegible] en date du 27 mai 1856 [illegible] il sera vendu en vente publique [illegible] 1856, à midi, dans la rotonde de l'Hôtel St Louis, pour le compte de ladite succession:

TROIS LOTS DE TERRE situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Bagatelle, Rue de la Levée, Claiborne et St-Antoine, désignés par les lots Nos 1, 2 et 3.

Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Bagatelle et St-Jean-Baptiste et mesure 25 pieds 11 pouces de face à la rue Bagatelle sur 119 pieds de profondeur et face à la rue St-Jean-Baptiste. Le lot No 2 est contigu au lot No 1 et mesure 28 pieds de face à la rue Bagatelle, sur 116 pieds de profondeur. Le lot No 3 touche au lot No 2, et mesure 29 pieds 5 pouces de face à la rue Bagatelle, sur 110 pieds de profondeur. Ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui existent sur chacun desdits lots.

2o—UN LOT DE TERRE situé dans le même District, rue Craps, entre les rues Mandeville et Espagnol, désigné par le No 2, d'après un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, le 29 avril 1856, et mesurant au pied anglais 16 pieds 8 pouces de face à la rue Craps, sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur. Ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Termes et conditions—Pour les trois terrains précédemment décrits, la moitié comptant et la balance à un an de crédit en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur lesdits lots, et en cas de non paiement à leur échéance, ils porteront 8 pour cent d'intérêt par an jusqu'à parfait paiement. Pour le terrain secondement décrit, comptant.

Actes de vente pardevant P. Laresche, not pub. 29 mai—10 24 je 3 et 8 jt

Succession de Mme A. Biehl.

Maison et Terrains sur la rue des Français.

PAR N. VIGNIE, Encanteur,

En vertu d'un ordre de l'honorable Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 15 janvier 1856, docket de la Cour No 11,441—il sera vendu en vente publique, le SAMEDI, 3 juillet 1856 à midi, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Louis, pour le compte de ladite succession:

UN LOT DE TERRE situé au faubourg Marigny dans cette ville, désigné par le No 7 de l'îlet No 63 et mesurant (au pied français) 30 pieds de face à la rue des Français, [illegible]

[illegible]

Conditions—Moitié comptant et la balance à un crédit de 6 et 12 mois.

Acte de vente pardevant Geo Lugenbuhl, notaire public.

29 mai—30 jui—3 et 3 jt

176 colis et lots de marchandises sèches étrangères et du pays.

PAR VINCENT & Co.

Il sera vendu, samedi, 29 du courant, à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 26 rue de la Douane:

[illegible]

Toiles entre fines d'Irlande, grès de Rhin noir, ginghams, bonneterie, [illegible], mousselines brochées et autres, mousselines nansook, bonne Victoria, [illegible] imprimés, gingas [illegible] mouchoirs batiste, [illegible]

ÉGALEMENT—

Une facture de broderies. 28mai

Meubles et Livres de médecine, pour cause de départ.

PAR TOURNE & THOMAS, encanteurs,

No 76, Passage de la Bourse

Samedi, 29 courant, à 11 heures du matin, il sera vendu au No 274, rue Remparts, entre St-Philippe et Ursulines:

Un lot de meubles comprenant lits, chaises, tables, bureaux, sofas, etc., etc.

Aussi—Des ouvrages de médecine. Conditions—Comptant. 28mai

Vin rouge de Bordeaux en barriques.

PAR BERNARD TURPIN,

Samedi, le 29 mai, à 5 heures P. M. il sera vendu sur la Levée, entre les deux marchés, Second District:

V. J.—60 barriques vin rouge de Bordeaux en débarquement du navire Oregon, venu de Bordeaux. 28mai

PAR Chs E. FORSTALL, encanteur.

Il sera vendu samedi, 29 mai 1856, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis,

La négresse MARIE, créole, âgée de 24 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et un peu repasseuse, garantie des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—comptant.

Acte pardevant F. Percy, notaire public. 28mai

PAR Chs E. FORSTALL, encanteur.

Il sera vendu samedi le 29 mai 1856, à 1 heure de l'après-midi, en face de la Bourse de la Cité, rue St-Louis—

2 chevaux, 3 charrettes et harnais.
2 charrettes neuves.
Conditions—comptant. 28mai

Vente sans réserve.

Brodequins Bassett, bottes, souliers et brodequins.

PAR H. PEYCHAUD, HYDE & Co

Samedi, 29 mai, il sera vendu à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 28, rue de la Vieille-Levée:

20 caisses brodequins Bassett première qualité, à comptes et coutures renforcées.

ET

275 caisses bottes, souliers et brodequins pour hommes, femmes et enfants, comprenant un assortiment général.

Conditions à la vente 28mai

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur.

Il sera vendu samedi, 29 mai 1856, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis—

[illegible] dans l'îlet compris entre les rues Villeré, Kerlerec, [illegible] et Columbus mesurant 30 pieds de face à la rue Villeré sur 120 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant F Percy, notaire public. 28mai

PAR CHS. E. FORSTALL,

Il sera vendu samedi, 29 mai 1856, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis:

La négresse créole PAULINE, âgée d'environ 26 ans, bonne blanchisseuse, repasseuse et cuisinière, garantie des vices et maladies prévus par la loi, avec son enfant HENRY, d'environ 14 mois.

Conditions—Comptant. Acte pardevant J Agaisse, notaire public.

Cacao St-Domingue.

PAR BERNARD TURPIN,

Lundi, 31 mai, à 10 heures A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin No 66, rue de la Vieille-Levée, pour compte de qui il appartiendra :

[illegible] de cacao St-Domingue légèrement avarié dans le voyage d'importation. 28mai

Vente terrain sur la rue de l'Esplanade.

PAR Chs E. FORSTALL, encanteur.

Il sera vendu samedi, 29 mai 1856, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis:

[illegible]

Biens et Terrains.

PAR S. GUINAULT,

C. E. FORSTALL, Encanteur.

Samedi, 29 mai courant, à midi précis, il sera vendu dans la Rotonde de l'Hôtel St-Louis:

[illegible]

[illegible]

Assurances Françaises.

Les soussignés font savoir aux personnes important des marchandises de France, et dont les risques maritimes seraient couverts par les assurances de cette Société au Havre [illegible]

MARSEILLE.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Glaces françaises, pendules, porcelaine, vases, tableaux à l'huile, fusils français et anglais à deux coups, un bel assortiment de montres en or et en argent, argenterie, etc. etc.

PAR M. BARNETT Jr. encanteur,

Il sera vendu lundi, 31 du courant, à 10 heures du matin, au magasin de M. C. Dr. [illegible], No 161, rue Royale, encoignure Toulouse, un bel assortiment de bijoux et autres articles, comprenant :—Glaces françaises, pendules, fusils, vases, porcelaine, tableaux à l'huile, montres en or et en argent, bagues et épinglettes en diamant, argenterie, etc.

Crédit ou—comptant sur livraison 29mai

Vente positive et sans réserve, de vieux whisky Monongahela et Bourbon, eaux-de-vie de pommes et de cerises.

PAR BERNARD TURPIN.

Il sera vendu à l'encan samedi, 29 mai 1856, à 10 heures A. M., sur la Levée, au-dessus de la rue du Canal, pour le compte de qui il appartiendra :

44 demi-barils vieux whisky Bourbon;
10 barils vieux whisky Bourbon et Monongahela;
3 barils eaux-de-vie de cerises,
1 baril de genièvre;
5 barils eau-de-vie de pommes;
2 octaves eau-de-vie.

En débarquement du bateau à vapeur James Montgomery. 29 mai

Dernière grande vente de la saison.

1,377,000 *Cigares de choix de la Havane.*

PAR BERNARD TURPIN.

Il sera vendu à l'encan, sans limite ou réserve, jeudi le 3, et vendredi le 4 juin, à 10 heures et demie du matin, au magasin des importateurs, MM. Laborde & Elgues, No 30 rue de la Nouvelle Levée, entre les rues Gravier et Poydras, en face du Natchez Alley :

[illegible] factures de marques de choix de cigares de la Havane, garantis en bon état, véritables et supérieurs, par les susdits importateurs.

Pour les conditions, qui seront libérales, voir les catalogues qui seront distribués trois jours avant la vente. 27 mai

PAR CHS. E. FORSTALL, Encanteur.

Il sera vendu samedi le 29 mai 1856, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis—

Un lot de terre situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Ursulines, Rocheblave, Dorgenois et Hôpital, mesurant 31 pieds de face sur la rue des Ursulines sur une profondeur de 120 pieds (Voir le plan à la Bourse).

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billet endossé à satisfaction, portant hypothèque.

Acte devant F. Percy, notaire public. 27mai

Succession de Marie Louise Constant.

Vente pour opérer un partage entre les héritiers Dominique C. Reynes et Catherine Reynes.

PAR Chs. E. FORSTALL, Encanteur.

Il sera vendu à l'encan samedi, 5 juin 1856, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis—

Deux lots de terre formant l'encoignure des rues Remparts et Ste Anne, désignés par les Nos 1 et 2 et mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Ste Anne [illegible] pieds de profondeur.

Sur le lot No 1 la maison se compose d'un grand magasin de confiserie, de deux chambres sur le côté, galerie et deux cabinets, cuisine double, hangar, water works, puits, etc.

Sur le lot No 2 la maison se compose de quatre chambres, galerie et un cabinet, deux cabinets, puits, water works, latrines, etc (Voir le plan à la Bourse de la Cité).

Conditions—Un tiers comptant et le reste à un et deux ans de crédit en billets divisés par coupons à la convenance des héritiers, portant 8 pour cent d'intérêt avec hypothèque, endossés à satisfaction.

Actes pardevant J Agaisse, notaire public. 26mai

Eaux-de-vie françaises, vins, sardines, &c.

PAR BERNARD TURPIN,

Il sera vendu mardi 1 juin 1856, à 10 heures A. M au magasin des importateurs MM. J & J Tardos, 31 rue de la Vieille Levée, pour c/te des consignataires :

117 futailles d'eau de vie française en 1/2, 1/4 et 1/8 de pipes, des marques suivantes : Jules Durand, Jean Louis, Alexandre Seignette, F. Laurens, A. Seignette & Co.

25 pipes de genièvre de Hollande, "Anchor" et [illegible]

1276 caisses de vin, plusieurs marques
120 paniers de champagne, do
25 barils de Malaga doux, J. Kreisler
25 1/4 pipes, sherry wine
25 caisses absynthe, Pernod fils
25 paniers de vin de Bourgogne, Nuit et Pomard
115 caisses sardines à l'huile 1/2 et 1/4 de boîtes

Conditions libérales.

Les catalogues seront prêts 3 jours avant la vente. 26 mai

PAR CH. E. FORSTALL, encanteur.

Il sera vendu samedi, 5 juin 1856, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis :

La négresse CATHERINE, âgée de 13 à 14 ans, parfaite gardienne d'enfants, excellente domestique de maison, couchant très bien, d'un excellent caractère, [illegible]

Conditions—Moitié comptant et la balance à 6 mois de crédit, en billet endossé à satisfaction et hypothéqué.

Acte de vente pardevant E. Barnett, notaire public. 25 mai

Superbes Terrains sur la rue Claiborne.

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur.

Il sera vendu, samedi, 5 juin 1856, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis :

[illegible] superbes terrains, très convenables pour [illegible], dans l'îlet compris entre les rues Claiborne, Annette, St-Antoine et [illegible] [illegible] face à la rue Claiborne—Voir le [illegible]

[illegible]

Conditions—Un quart comptant et la balance à 1 [illegible] de crédit, en billets sans endosseurs, portant 8 pour cent d'intérêt et hypothèque.

Actes pardevant A. Doriocourt, notaire pub. 25mai

Succession de Martin D. Walsh.

PAR N. VIGNIE, Encanteur,

En vertu d'un ordre de l'honorable Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 3 avril 1856, docket de la Cour No 14 053, il sera vendu en vente publique, le LUNDI, 7 juin 1856, à 11 heures A. M. au magasin de MM. St Clair, Moussel & Gollié, rue de la Vieille Levée No 7, et pour le compte de ladite succession :

[illegible] whisky.

Conditions comptant. 25 mai

Groceries! Groceries! Pour cause de départ.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

Un magasin de groceries bien situé et bien achalandé, en vins, liqueurs, sucre, café, chandelles, etc., situé à l'encoignure des rues Villeré et Columbus, dans Bienville. On recevra des propositions pour la vente à l'amiable, au bureau de l'encanteur encoignure des rues Conti et Passage de la Bourse.

27 mai

J. A. BEARD & CO.,

Encanteurs et estimateurs,

Pour la vente de propriétés foncières, esclaves, meubles, [illegible] de banque et autres, ventes par ordre des gardiens du port, ventes de chargements, etc.

Bureau, no 37 rue des Magasins, et No 5 Passage de l'Arcade de Banks—derrièrement au no 5 Passage de l'Arcade de Banks.

AVIS.

F. H. PETITPAIN informe ses amis et connaissances, et le public en général, qu'il reprend les affaires d'encan à son ancien magasin rue Bienville Nos 20 et 22, entre Chartres et Levée. Les jours de vente sont le lundi et le jeudi pour les marchandises, et le samedi pour meubles, groceries, etc., etc. 4 mars

N. VIGNIE,

Encanteur, Estimateur et Agent général pour achat et vente de Propriétés foncières, Terres, Habitations, Nègres, &c, &c.

Bureau, [illegible]

Encoignure Conti et Passage de la Bourse, 2e District, Passage de l'Arcade de Banks, No 5, 1er District, où l'on trouvera constamment à acheter à l'amiable, ainsi qu'en vente publique, des propriétés améliorées et non améliorées, nègres ouvriers, domestiques de ville, habitations dans les paroisses de la Louisiane, dans la Virginie et la Caroline

E. G. de Fortet, s'occupera comme par le passé des ventes des successions. 28av

A vendre à l'amiable.

PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur,

No 56, rue Gravier

Une mulâtresse âgée d'environ 26 ans, parfaite couturière et bonne domestique de maison. Sur une habitation ou occasions de boire lui manquer, à la condition de ne pas être vendue hors du [illegible]

31 mars

AUX DAMES DE LA NOUVELLE ORLEANS

Avis essentiel.

Le Confiseur de la rue Ste Anne, No 56, entre Royale et Chartres, prévient les dames de la Nouvelle-Orléans qu'il vient de recevoir de France de nouveaux BONBONS beaucoup plus variés que ceux qu'il a vendus précédemment. Ces nouveautés sont d'un goût exquis. Il tient des corbeilles toutes prêtes, à la disposition de ceux qui en voudraient pour le dessert.

Bonbons fondants	50 cents
Chocolat à la crème	50
Fruits candis	60
Pralines brûlées	40
Marmelade d'orange	50
Réglisse de Bordeaux	40

Les paniers bien garnis de bonbons sont d'une piastre à quinze piastres, vendus au poids.

MAISON MANRY,

27 janv rue Ste Anne, 56

F. Jacob, Dussumier & Co,

Ont en magasin et offrent en vente
Café—150 sacs Havane, nouvelle récolte.
Chandelles Star—1000 caisses de 4, 5 et 6 à la livre.
Beurre—250 barils extra sup. et fine.
Huile de lard—150 barils épurée, d'hiver.
Porc—250 barils mess, M. O. et prime.
Amidon—100 caisses, de Kingsford & Son.
F. JACOB DUSSUMIER & Co,
15av 44 & 46, rue Vieille-Levée.

Jus de fraises—30 caisses de la marque Appert, en magasin et à vendre par SOSTHENE THOMAS & Co, 9 rue Gravier

Dr Charles E Kells,

DENTISTE,

151, rue du Canal,—Nlle-Orléans.

RUE ROYALE

LE Dr L. DUPERRON,

DENTISTE,

Fait toutes sortes d'opérations dentaires, traite les maladies de la bouche et pose les dents artificielles d'après nature, tant pour la beauté que pour l'utilité, à prix modérés, mais comptant. Le travail est fait consciencieusement et à la satisfaction des clients. Le Dr L. Duperron peut être consulté depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures du soir. 27 mars

SANGSUES—SANGSUES

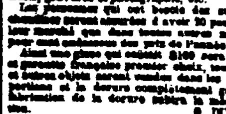

Mme veuve PROVOST, a en grand dépôt central, rue Bourbon, 173, entre Toulouse et St. Pierre, constamment en main un grand assortiment de sangsues hongroises et suédoises. A vendre en gros et en détail aux prix les plus réduits.

Les ordres pour la campagne seront promptement exécutés.

Une bonne affaire.

Venant de recevoir une très grande quantité de moulures, cadres [illegible] glaces françaises et allemandes, cadres dorés et bois pour glaces, portraits, gravures et photographies, etc.

Les personnes qui ont besoin des susdites marchandises seront assurées d'avoir 20 pour cent meilleur marché que dans toutes autres maisons et 40 pour cent au-dessous des prix de l'année dernière.

Ainsi une glace qui coûtait $100 sera vendue $60 et garantie française premier choix, tous les cadres et autres objets seront vendus dans les mêmes proportions, et la dorure complètement garantie. La dorure sera [illegible]

G. DUPUY,

62 rue Royale, entre Bienville et Douane

100 [illegible] en coques
[illegible]
[illegible]
A vendre par LANATA FRERES,
9 et 11 rue Jefferson

Embaumement des corps.

AVIS AU PUBLIC.

P. CASANAVE, entrepreneur de pompes funèbres, rue Bourbon, entre Douane et Bienville, No 27, a l'honneur d'annoncer qu'il a acheté du Dr Holmes, de New-York, le privilège d'embaumer par son célèbre procédé [illegible] dans la ville de la Nouvelle-Orléans [illegible]

[illegible]

Quinquina—[illegible] quinine française de Labarraque et de Pelletier, à vendre par 15 mai BERNARD TURPIN, 66 Vieille Levée

Chapelets—2 caisses capsules françaises F [illegible] Couronne, à vendre par BERNARD TURPIN, 13 mai 66 Vieille Levée

---

VENTES A L'ENCAN.

Couturières et Coiffeuse de gros; Cuisinière, Blanchisseuse, Couvreur en ardoises et Forgeron.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

Samedi, 29 mai 1856, à midi, il sera vendu, dans la Rotonde de la Bourse St-Louis :

MARIE ADELINE, griffonne claire, âgée d'environ [illegible] ans, bonne couturière et coiffeuse, femme de chambre et servante, très joli sujet.

Aussi, plusieurs cuisinières, blanchisseuses et repasseuses; couvreur en ardoises, forgerons et palefrenier.

On peut voir ces esclaves au No 8, Arcade de Banks.

Conditions à la vente. 28mai

Charettes, Mules, Groceries, etc., etc.

PAR N. VIGNIE, encanteur,

Samedi, 29 mai 1856, à 4 heures P. M., il sera vendu au No [illegible] de la rue des Français, entre les rues Amoure et Bons-Enfants.

Le contenu d'un magasin de groceries, etc.

Si le contenu du dit magasin n'était pas vendu en gros il serait vendu en détail.

Aussi—Cinq charrettes, 6 Mules et Chevaux.

Conditions—Comptant, payable sur les lieux. 28mai

Cinq beaux terrains formant l'encoignure des rues Broad et Ste-Anne.

PAR N. VIGNIE, Encanteur,

Samedi, 29 mai 1856, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis:—Cinq terrains dans l'îlet borné par les rues Broad, Ste-Anne, Dumaine et Dupré, désignés par les Nos 28, 24, 26, 26 et 27, mesurant chacun environ 30 pieds de face à la rue Broad, sur 125 pieds de profondeur—le lot No 27 formant l'encoignure, le tout conformément au plan.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets portant hypothèque, et 8 pour cent d'intérêt.

Actes de vente pardevant O. Drouet, not. pub. 26 mai.

Maisons à deux étages sur les rues Claiborne et Derbigny.

PAR N. VIGNIE, encanteur,

Samedi, 29 mai 1856, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis :

Deux terrains de sol dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Bienville et Douane, désignés par les Nos 1 et 17. Le lot No 1 mesure 26 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 2 lignes. Ensemble avec une construction en bois à deux étages contenant quatre chambres à feu, cuisine, etc., etc.

Le lot No 17 mesure 25 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Derbigny sur une profondeur de 120 pieds 10 pouces et 5 lignes. Ensemble avec une maison en bois à deux étages contenant six chambres dont quatre à feu, écurie, hangard, cave, etc.,

Conditions—Un tiers comptant, et la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur les dites propriétés. 26 mai

Grand terrain et grande maison basse rue Bourbon, et une autre maison contiguë.

PAR N. VIGNIE, encanteur,

Samedi 29 mai 1856, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis :

Deux lots de terre situés dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Dauphine, [illegible] et Saint Philippe, mesurant, l'un 31 pieds de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de 140 pieds 7 pouces, et l'autre 30 pieds de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de 120 pieds 7 pouces. Ensemble les constructions qui s'y trouvent, consistant en une excellente maison basse en bois de charpente reposant sur des fondations en briques et contenant [illegible]

Un autre terrain contigu aux précédents, mesurant 35 pieds de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de 120 pieds, 7 pouces. Ensemble une maison basse de deux chambres, deux cabinets, etc.—Voir le plan exposé à la Bourse St-Louis.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un crédit de 1 et 2 ans, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur lesdites propriétés, et portant 8 pour cent d'intérêt par an, du jour de la vente jusqu'à leur échéance. 26 mai—6t

Maison sur la rue Ste-Anne, en face de la Place d'Armes.

Grand terrain d'encoignure, sur la rue des Remparts, avec maison en briques.

PAR N. VIGNIE, encanteur,

Samedi 29 mai 1856, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis :

Un grand terrain formant l'encoignure nord des rues Ursulines et Remparts, mesurant 67 pieds 1 pouce et 5 lignes de face à la rue des Remparts, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes. Ensemble une maison basse en briques, contenant quatre chambres, un cabinet, galerie, etc., deux pièces, pavillon, une écurie, deux pièces, latrines, cave, etc. arbres dans la cour.

Un terrain situé rue Ste-Anne, entre Remparts et St Claude, faisant face à la Place d'Armes, mesurant au pied français 30 pieds de face à la rue Ste-Anne, sur environ 90 pieds de profondeur. Ensemble une maison basse, No 204, ayant quatre pièces, galerie, [illegible]

[illegible]

Voir le plan à la Bourse.

Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois en billets endossés à satisfaction et hypothèque.

Les actes de vente pardevant A. Ducatel, notaire public. 24 mai—6t

Maison basse confortable dans la rue des Champs Elysées, près la place Washington.

PAR N. VIGNIE, encanteur,

Samedi, 29 mai 1856, à midi, il sera vendu, dans la Rotonde de l'Hôtel St Louis :

Un lot de terre dans l'îlet compris entre les rues Champs Elysées, Craps, [illegible] et Frenchmen, ayant 30 pieds de face à la rue des Champs Elysées, sur une profondeur de 120 pieds. Ensemble une maison basse [illegible] contenant quatre chambres, deux cabinets, galerie, cuisine de deux pièces, etc., etc. [illegible] plan exposé au bureau de l'encanteur et à la Rotonde de l'hôtel.

Conditions—La moitié comptant, la balance à 12 mois de crédit en un billet endossé à satisfaction et garanti par hypothèque sur ladite propriété. Le prix d'adjudication devra être transféré au vendeur. 24 mai

Succession de Antoine Ferdinand Lemée.

PAR DEVERGES & ST-ROMES,

E. de St-Romes, Encanteur,

Bureau No 12, Passage de la Bourse.

En vertu d'un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans portant la date du 14 mai 1856, No 14171, il sera vendu à l'encan, samedi, 29 mai 1856, à 10 heures A. M., à la résidence du défunt, rue Moreau, entre les rues Champs-Elysées et Grands-Hommes.

Tous les meubles garnissant ladite maison, [illegible] fauteuils, commodes, tables à manger, couchettes, literie, armoires, tapis, bibliothèques, chaises, verrerie, etc, &c. Egalement, 500 volumes d'ouvrages de choix.

Conditions—Comptant. 18mai—18,22,27,28,29

Succession de John Maroe, décédé.

Propriétés de valeur situées dans le Deuxième et le Troisième Districts de cette ville, et dans la ville de Gretna.

PAR ANTHONY FERNANDEZ, encanteur,

Bureau No 46, Passage de la Bourse.

En vertu d'un ordre de l'honorable Troisième Cour de District Judiciaire de la Louisiane dans la paroisse Jefferson, le 25 avril 1856, il sera vendu à l'encan, dans la rotonde de l'Hôtel St Louis, SAMEDI, 29 mai 1856, à midi, pour compte de ladite succession:

1o—Un certain terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Chartres, St Philippe, Royale et Dumaine, et désigné par le No 3 [illegible]

[illegible]

Les actes de vente seront passés pardevant Octave de Armas, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

27 avril—22 28 29 mai

Succession de André Gonzales.

Belle et grande construction en briques à trois étages, connue sous le nom de Verandah de la rue Conti, grand morceau de terre sur le Canal Carondelet avec salle de bal, etc., portant le nom de Jardin de Ste-Hélène, maison ou restaurant vis-à-vis l'Hôtel Washington et deux maisons doubles rue Dumaine.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

En vertu d'un ordre de l'honorable Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 26 avril 1856, No 11,188, il sera vendu en vente publique, SAMEDI, 5 juin 1856, à midi, dans la Rotonde de l'Hôtel St Louis, pour le compte de ladite succession:

1o—Un grand lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Levée, Chartres, St Louis et Conti, mesurant au pied français 46 pieds et 8 pouces de face à la rue Conti, sur une profondeur de 120 pieds. Ensemble toutes les constructions et améliorations qui s'y trouvent, connues sous le nom de "Verandah de la rue Conti," comprenant une grande et solide construction en briques à trois étages, avec une verandah faisant face à la rue Conti, un vaste magasin à l'usage d'un café, et un autre magasin. Dans les étages supérieurs se trouvent des salons, des salles à manger et bon nombre de chambres à coucher. Aussi, dans la cour, deux grandes et belles constructions en briques à quatre étages, et une troisième en briques [illegible] et toutes les améliorations [illegible]

[illegible]

2o—Un grand morceau de terre situé au faubourg Tremé, [illegible] [illegible] Canal Carondelet et de la rue Marais, mesurant 130 pieds [illegible] la Promenade Carondelet, [illegible] Ensemble toutes les constructions et améliorations qui s'y trouvent, comprenant une salle de bal, etc. Le tout connu comme le Jardin de Ste Hélène.

3o—Un grand terrain au faubourg Tremé situé dans l'îlet borné par les rues Dumaine, St Philippe, Johnson et St Philippe, mesurant 47 pieds [illegible]

[illegible]

Termes et conditions—Un quart comptant et la balance à 12 et 18 mois de crédit en billets divisés en coupons endossés et approuvés par les vendeurs [illegible]

Les actes de vente pardevant F. A. Grevemberg, notaire public, aux frais des acquéreurs.

[illegible]

Rhum par le navire [illegible] de Havre, en [illegible] de vendre [illegible] pour son bureau [illegible]

Un assortiment de meubles à réparer, à des prix modérés. DUFAUT & Co,

12 nov—[illegible] 52 rue Royale